

HOMMAGE À MADAME ANDRÉE LAJOIE*



Jacques DESMARAIS**

L'Université du Québec à Montréal rend hommage aujourd'hui à madame Andrée Lajoie en lui attribuant le titre de docteur *honoris causa*, par décision de son Conseil d'administration et sur recommandation de sa Faculté de science politique et de droit. Par ce geste, l'Université veut souligner l'apport considérable de madame Lajoie à l'essor de la recherche en droit dans ses dimensions politiques et sociales autant au Québec, au Canada et en Europe.

Née à Montréal, Andrée Lajoie se passionne d'abord pour l'écriture. À 15 ans, elle veut s'inscrire en lettres et aspire à devenir journaliste, mais elle bifurque vers le droit, craignant d'être cantonnée aux pages féminines des journaux de l'époque.

Diplômée en droit et en science politique des universités de Montréal et d'Oxford, Andrée Lajoie est professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal depuis 1968 et poursuit ses recherches au Centre de recherche en droit public dont elle a assumé la direction entre 1976 et 1980.

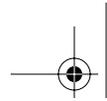
Andrée Lajoie a choisi de consacrer ses énergies créatrices et critiques à la recherche et à l'enseignement dans des champs aussi fondamentaux que la théorie du droit, le droit constitutionnel, le droit administratif dans nombre de ses sous-champs et le droit et les autochtones.

Sa production de recherche est tout simplement prodigieuse. Elle a signé 16 ouvrages, cosigné une trentaine d'autres, publié une

* Allocution prononcée le 18 juin 2005 à l'occasion de l'attribution d'un doctorat *honoris causa* à Madame Andrée Lajoie.

** Vice-recteur à la planification et à la vie étudiante et secrétaire général, UQAM.





MÉLANGES ANDRÉE LAJOIE

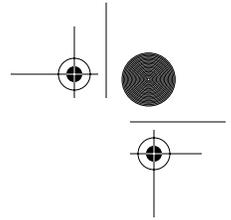
quarantaine d'articles dans les revues juridiques et donné une centaine de communications scientifiques.

Sa participation active au sein du Groupe consultatif qui a produit en 1983 le fameux rapport *Le droit et le savoir* a contribué à façonner la pensée sur la recherche en droit au Canada et inspiré bon nombre de juristes qui veulent réfléchir sur le droit plutôt que seulement faire du droit. Parmi les professionnels du droit, elle fait partie de celles et de ceux qui sont des penseurs du droit.

Elle a apporté une contribution majeure au renouvellement de la recherche sur les impacts politiques et sociaux du système juridique. Ces publications sur l'interprétation judiciaire et le rôle des juges sont devenues des classiques. Les discours des juges dans la récente décision de la Cour suprême du Canada sur le régime québécois d'assurance-santé doivent provoquer chez elle un sentiment de déjà vu. Dans le domaine des rapports entre les valeurs, le politique et le droit, ses deux ouvrages publiés aux Presses Universitaires de France, *Jugements de valeur : le discours judiciaire et le droit* et *Quand les minorités font la loi*, lui ont valu une reconnaissance internationale. Intéressée par la place qu'occupent les groupes minoritaires dans l'orientation du droit, elle a montré dans ses travaux que leurs valeurs ne sont intégrées dans le droit que lorsqu'elles recourent, en partie du moins, les valeurs dominantes dans la société. Ses publications en droit de la santé, en droit de l'enseignement supérieur et en droit du travail font autorité. Ses recherches sur le modèle politique canadien ont suscité et influencé les débats sur les relations fédérales-provinciales au Canada. Enfin, Andrée Lajoie a amorcé un vaste projet de recherche sur les droits ancestraux des Autochtones, intitulé « Autochtonie et gouvernance », qui réunit des chercheurs de diverses disciplines et des représentants des Premières Nations.

Femme d'engagement et femme engagée, Andrée Lajoie a une pratique importante de services à la collectivité. Elle a assumé un nombre imposant de fonctions au sein de son université. Elle a participé à de nombreux comités et groupes de travail des institutions et associations du milieu universitaire, notamment la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, l'Association des





HOMMAGE À MADAME ANDRÉE LAJOIE

universités et collèges du Canada, la Société royale du Canada, le Conseil supérieur de l'Éducation et l'Institut universitaire de France.

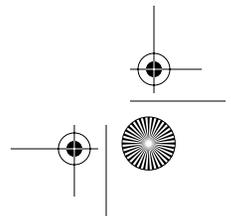
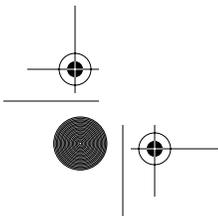
Elle a collaboré aux travaux de plusieurs commissions d'enquête. À titre de conseillère auprès de la Commission Castonguay-Nepveu sur la santé et les services sociaux, de 1968 à 1970, elle est l'une des architectes des structures régionales de la santé au Québec. Elle a agi comme conseillère auprès de la commission Rochon sur les services de santé et les services sociaux (1985-1987) ainsi qu'auprès de la Commission Royale sur les peuples autochtones (1993-1996). Elle a été membre de la Commission de Montréal sur l'avenir du Québec en 1995 et, plus récemment, commissaire à la Commission Séguin sur le déséquilibre fiscal (2001).

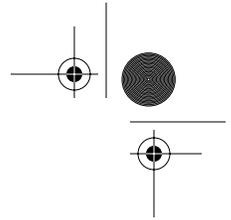
Andrée Lajoie a des affinités particulières avec l'UQAM. À titre de professeure et de directrice de recherche, elle a tout d'abord contribué à former plusieurs des professeures et professeurs de son Département des sciences juridiques qui lui manifesteront toujours une très grande reconnaissance. Son soutien généreux et critique a contribué à l'orientation des travaux de recherche des nombreux membres de ce département. Enfin, l'orientation du projet récent d'un doctorat en droit à la Faculté de science politique et de droit est tout à fait apparentée aux sujets de ses propres productions scientifiques. Ce doctorat fondé sur la recherche fondamentale, la formation interdisciplinaire, l'évolution des politiques sociales et des législations et la transformation du droit est inspiré par ces idées fortes qui trouvent leur écho dans les travaux d'Andrée Lajoie.

En plus de la maîtrise des sujets qu'elle aborde, le franc-parler, l'humour et la convivialité font d'Andrée Lajoie une conférencière recherchée. Son expertise lui a valu de nombreuses invitations à titre de professeure invitée en France, en Belgique, en Italie, en Grèce, en Espagne et en Écosse.

Membre du Barreau du Québec, de l'Association droit et société, de l'Association française d'anthropologie du droit et de la Société royale du Canada, Andrée Lajoie est reconnue pour être une travailleuse infatigable.

Elle a reçu le prix Walter-Owen du Barreau canadien (1992), le Prix André-Laurendeau de l'Association francophone du savoir (ACFAS, 1991) et le Prix 1987 de l'Association des professeurs de





MÉLANGES ANDRÉE LAJOIE

droit du Canada et de la Commission de réforme du droit du Canada « pour une contribution exceptionnelle à la recherche juridique et à la réforme du droit ». En 2003, elle recevait le prestigieux Prix Léon-Gérin, la plus haute distinction honorifique décernée par le gouvernement du Québec à un chercheur en sciences humaines.

Pour son engagement social et pour sa contribution exceptionnelle à l'avancement de la recherche en droit et en sciences humaines, l'Université du Québec à Montréal veut honorer et saluer Andrée Lajoie, docteure *honoris causa*.

